

MODE D'EMPLOI

Les maladies sont regroupées
autour de 17 spécialités médicales

Chaque pathologie fait l'objet
d'une présentation détaillée

Des
recommandations
sont données
et les objectifs
thérapeutiques
définis

Les stratégies
thérapeutiques
sont détaillées

552 Gastro-entérologie - Hépatologie CONSTIPATION

CONSTIPATION (1)

L'apparition récente d'une constipation doit faire rechercher l'apparition d'un obstacle organique avant de débiter un traitement symptomatique.

En dehors de ce cas, la constipation peut relever de 2 mécanismes :

Indications des examens biologiques [1]
Constipation persistante et ne répondant pas à un traitement adapté : NFS, CRP, glycémie, TSH, calcémie, créatininémie.

Indications de la coloscopie [1]
Âge > 50 ans ; suspicion de constipation organique, signes d'alarme (cf. Endoscopie digestive basse).

Boissons abondantes, au moins 2 L/j.

Toutes ces orientations vont souvent à l'encontre des habitudes des patients et il faut savoir varier les traitements pour éviter la lassitude.

Traitement médicamenteux

- **Laxatifs non irritants**
 - En première intention [1] : laxatif type macrogol (MOVICOL) : 1 à 3 sach. le matin ou du lactulose (DUPHALAC) 1 à 3 cas/j en 1 prise le matin à dose progressive.
 - En seconde intention [1] : laxatif lubrifiant, huile de paraffine (LANSOYL) : 1 à 4 cas/j.
 - Laxatifs stimulants

Ils doivent être évités sauf pour des courtes durées car ils risquent d'entraîner une colopathie aux laxatifs (diarrhée, troubles hydroélectrolytiques, etc.). Dans certains cas particuliers (par exemple constipation post-chimiothérapie), on peut proposer un laxatif anthraquinonique (PERSALTINE) : 1 cp. le soir pendant 3 j.

Chez les femmes (pas chez les hommes) pour lesquelles le traitement précédent n'a pas le bénéfice escompté, on peut proposer un antagoniste des récepteurs 5HT₄, prucalopride (RESOLON) : 2 cp. en une prise au cours d'un repas. Si après 4 semaines, le traitement reste inefficace, il faut l'arrêter.

CONSENSUS

[1] Recommandations pour la pratique clinique dans la prise en charge et le traitement de la constipation chronique de l'adulte. SFRGE, 2007

Si une conférence
de consensus existe,
elle est signalée
et référencée
au fil du texte

Chaque
médicament
est présenté
sous sa DCI et
son nom commercial

Les références
précises
des consensus
sont indiquées

Taux de remboursement par la sécurité sociale
ou NR (non remboursé)
ou HOP (délivré uniquement dans les hôpitaux)

Classe thérapeutique

DCI en rouge si existe en générique

Nom commercial en rouge si médicament générique

Prescription : posologie, durée du traitement, modes d'administration

Nom commercial

Propriétés, et indications

Contre-indications absolues et relatives (avec commentaire en cas de grossesse ou d'allaitement)

Liste

Nombre d'unités dans le conditionnement, forme galénique, quantité de produit actif par unité

Prix du conditionnement

Prix par unité

Précautions d'emploi (avec commentaire en cas de grossesse ou d'allaitement)

Effets indésirables et interactions médicamenteuses

LAXATIFS		Gastro-entérologie – Hépatologie 553			
LAXATIFS (1) – LAXATIFS OSMOTIQUES (1)					
■ Lactulose					
DUPHALAC					
Constitution : 1 à 3 sach./ou 15 mL x 1 à 3/Encéphalopathie hépatique : 6 à 10 sach./ou 30 mL x 1 à 3/	20 sach. 10 g 400 sach. 10 g 200 mL (fl. + godet)	3,58 HOP 2,55	30 % 30 %	0,18 0,20	
LAXARON					
Constitution : idem DUPHALAC	12 sach. 10 g/15 mL				NR
■ Lactitol					
IMPORTAL					
Constitution : idem DUPHALAC	20 sach. 10 g	4,05	30 %	0,20	
■ Sorbitol					
SORBITOL DELALANDE					
Constitution : idem DUPHALAC	20 sach. 5 g				NR
■ Pentaérythritol					
AUXITRANS					
Constitution : idem DUPHALAC	20 sach. 5 g	4,00	15 %	0,20	
■ Macrogol					
FORLAX					
A : 1 à 2 sach./en 1 prise le matin	20 sach. 10 g	3,81	30 %	0,19	
E : 1 à 2 sach./en 1 prise le matin	20 sach. 4 g	3,42	30 %	0,17	
MOVICOL					
A : 1 à 2 sach./en 1 prise le matin	20 sach.	4,83	30 %	0,24	
MOVICOL ENFANTS					
E : 1 à 2 sach./en 1 prise le matin	20 sach.	6,64	30 %	0,33	
TRANSPEG					
A : 1 à 2 sach. à 5,9 g/ou 2 à 4 sach. à 2,95 g/	30 sach. 2,95 g 200 sach. 2,95 g	5,65 HOP	30 % 30 %	0,19 0,22	
en 1 prise le matin	20 sach. 5,9 g 200 sach. 5,9 g	4,44 5,72			
MOXALOLE					
Idem MOVICOL	10 sach. 13,125 g				NR
■ Magnésium (hydroxyde)					
CHEORUMAGÈNE					
A : 1 càc/ le matin à jeun ou le soir au coucher	100 g (pdr sans busc)				NR
■ PROPRIÉTÉS					
Laxatifs osmotiques augmentant l'hydratation du bol fécal. Le lactulose et le lactitol sont hypoosmomoniémants : ils abaissent le pH colique en écartant l'hydrolyse et facilitent ainsi la diffusion de l'ammoniac sanguin dans la lumière intestinale.					
Les macrogols sont des polymères linéaires sur lesquels sont retenues les molécules d'eau. Ils entraînent une augmentation du volume des liquides intestinaux.					
■ INDICATIONS					
Traitement symptomatique de la constipation. Encéphalopathie hépatique pour le lactulose et le lactitol .					
■ CONTRE-INDICATIONS					
Colites inflammatoires ; rectocolite hémorragique, maladie de Crohn ; syndrome occlusif (ou subocclusif) ; douleurs abdominales d'origine indéterminée.					
Régime sans lactose pour les laxatifs anti-hyperammoniémiques lactulose et lactitol . Intolérance au fructose pour le sorbitol .					
■ PRÉCAUTIONS D'EMPLOI					
Psychologie à atteindre progressivement pour éviter un météorisme abdominal. L'efficacité est meilleure si le laxatif est pris en une seule prise le matin ou le soir car l'appel d'eau par effet osmotique est plus important. L'utilisation prolongée d'un laxatif est déconseillée et ne remplace pas les règles hygiéno-diététiques.					
■ EFFETS INDÉSIRABLES					
Météorisme abdominal, diarrée (signe de surdosage).					